

Visite de travail de M. Christopher Roberts (C), Sous-Secrétaire d'Etat au Ministère britannique du commerce et de l'industrie à Berne, le 22 octobre 1993

A l'invitation de M. le Secrétaire d'Etat Franz Blankart (B), C a effectué une visite à Berne. C était accompagné de l'Ambassadeur de Grande-Bretagne et du Chef du Service de l'intégration au sein du Ministère britannique du commerce et de l'industrie.

1 GATT

B a rappelé que la Suisse a soumis une offre complète (agriculture, industrie, service) le 3 avril 1992 et que celle-ci demeure valable. La Suisse a accepté, en principe, l'Accord agricole et ne propose que des modifications, certes importantes pour elle, mais qui n'affectent pas le résultat global de cette négociation. Pour la Suisse, il importe maintenant de terminer le Cycle de l'Uruguay.

C a alors rappelé que lors des dernières réunions du Conseil des CE (28.9.93 et 5.10.93), les Douze avaient déclaré vouloir les Accords du GATT. C a relevé que Balladur lui-même a reconnu que la France était tombée dans un piège (le lobby des agriculteurs étant très puissant en France) et que le Premier Ministre français s'employait maintenant à présenter les avantages pour la France à accepter les Accords du GATT. C a en outre rappelé que la Commission des CE a reçu le mandat de finaliser les négociations de l'Uruguay Round d'ici le 15 décembre 1993.

2 Intégration européenne

B a présenté la position du Conseil fédéral et a expliqué que le peuple suisse a rejeté l'EEE du fait du déséquilibre institutionnel que la CE avait imposée aux pays de l'AELE et que ce n'était pas en créant des déséquilibres encore plus marqués au plan bilatéral, que l'on réussirait à convaincre le souverain, qui a sa fierté. B a souligné le fait qu'il existait un lien politique et contractuel entre l'Accord Transit (NLFA) d'une part, l'aviation civile et les transports routiers d'autre part. Ainsi, le lien que certains Etats membres veulent établir entre les domaines transports et la libre-circulation des personnes était un "non starter". La Suisse était, en revanche, néanmoins prête à "discuter" sur tout sujet.

C a alors indiqué que la GB s'oppose à des liens juridiques, dans le cadre de négociations bilatérales. Le pragmatisme britannique veut que l'on résolve les problèmes de manière très pratique dans les domaines des transports, de la recherche et des règles d'origine.

B a alors tenté de découpler les règles d'origine et les produits agricoles transformés de la discussion sur les "paquets" en les restituant dans le cadre qui leur est propre : L'Accord de libre-échange. C a admis l'intérêt mutuel de régler ces problèmes ainsi que le bien-fondé de les aborder dans le cadre du Comité mixte.



3 Problèmes bilatéraux

Des deux côtés ont été évoqués des obstacles techniques au commerce ainsi que du côté britannique, le régime d'importations des alcools.

4 Conclusion

Les pourparlers ont une fois de plus confirmé la grande concordance des vues entre nos deux pays en ce qui concerne aussi bien le GATT que les relations Suisse - CE. Néanmoins, nos interlocuteurs ont indiqué très clairement que l'attitude de la CE sera différente dans ces deux domaines, et ce, notamment en raison de l'influence de la France et des Etats membres du Sud de la CE.

En ce qui concerne le GATT, cette rencontre nous a permis de souligner l'importance de tenir compte dans les négociations jusqu'au 15 décembre des intérêts essentiels des pays comme la Suisse et qui n'ont pas encore été engagés dans les négociations en raison de l'exclusivité des discussions entre la CE et les USA.

Quant à nos relations avec la CE, nos interlocuteurs n'ont pas laissé le doute que le paquet à ficeler doit donner suffisamment d'avantages aux pays du Sud de la CE. Pour l'ensemble de la CE, les relations avec la Suisse ne sont certes pas une priorité et les efforts que les Etats membres vont faire pour s'entendre seront donc plutôt limités.

GB 877.3

dl 4

Office fédéral des affaires économiques extérieures

Berne, le 23 octobre 1993

Note au Service de presse et d'information, DFAE

Contribution aux informations hebdomadaires

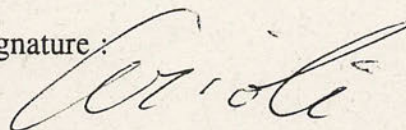
Visite de travail du Sous-Secrétaire d'Etat britannique Roberts à Berne, 22 octobre 1993

Teil II

rédigé par M. Giunta

tél. no 322 24 10

signature :



Annexe: 1 contribution